



Les Nouvelles de Birmanie

Edition Juin 2005

Numéro 0

Bulletin mensuel d'information sur la Birmanie en français

SOMMAIRE

- Note de synthèse du président d'Info Birmanie : « Le régime est au bord du chaos total »

pages 2 à 5

- Chronologie des événements majeurs de Birmanie entre février et mai 2005

pages 5 à 15

- Synthèse de l'article de Alice Mauske, « Quelle protection et quelle justice pour l'armée invisible d'enfants-soldats en Birmanie ? », daté du 9 septembre 2004

pages 15 à 16

- Résolution du Parlement européen sur la Birmanie – 12 mai 2005

pages 16 à 20

- Traduction de l'article signé John Pilger ayant pour thème la politique de conciliation de l'Union européenne à l'égard de la Birmanie, daté du 20 janvier 2005

pages 20 à 22

- Agenda Info Birmanie *page 22*

Par Farid Ghehiouche , président de l'association Info Birmanie

« Le régime est au bord du chaos total »

Comment ne pas voir dans les explosions récentes à Rangoun la fin du régime militaire (SPDC) en Birmanie ? En effet, les militaires au pouvoir depuis 1962, pour maintenir « l'unité nationale » et la stabilité politique, pour développer l'économie et « assurer la paix » ont failli à tous les niveaux pour précipiter aujourd'hui la Birmanie dans le chaos.

La faillite de la voie birmane vers le socialisme, conduite par l'autocrate dictateur Ne Win, surgit en 1988 lorsque des mouvements populaires et pacifiques réclament la restauration de la démocratie. La répression de cette poussée démocratique fera quelques milliers de victimes et en guise de réponse, la reprise en main du pouvoir par le SLORC (nom de la junte militaire) suite à la mise en retrait de Ne Win conduira en 1989, à l'ouverture économique aux investissements étrangers.

De 1989 à 2004, la politique de « l'engagement constructif » basée sur le principe que le développement économique apportera des évolutions politiques » s'est opposée à une demande appuyée de sanctions de la part des démocrates élus en Birmanie et des organisations de défense des droits de l'Homme du monde entier. Sanctions bi-latérales et multilatérales des Etats et des institutions, comme le FMI et la Banque Mondiale, ou prochainement le renforcement des recommandations de l'OIT qui demandent à ses membres de veiller à ce que leurs relations avec la Birmanie ne favorisent pas l'utilisation d'une main d'œuvre forcée. Le 4 juin 2005, lors de la présentation à la conférence de l'OIT des évolutions en Birmanie, Richard Horsey répétera certainement ce qu'il déclarait le 11 mai dernier à Bangkok pour le lancement d'un rapport de 87 pages « A la leur d'un rapport qui présente la Birmanie comme un cas sérieux du recours au travail forcé par l'état Birman, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres formes de recours au travail forcé ».

C'est dans ce cadre que TOTAL, compagnie pétrolière française aujourd'hui fortement controversée pour son implication, investit en Birmanie dès juillet 1990 pour étudier un projet de développement gazier, puis en 1992 pour la signature d'un contrat d'exploration-production, et en 1995 pour la signature d'un accord finalisant le consortium, avec le client thaïlandais, pour l'exploitation du champ Yadana.

TOTAL est donc le premier soutien de la junte par la prise de contact dès juillet 1990, et TOTAL ne pouvait ignorer la situation en Birmanie quelques semaines après le refus de la junte d'annoncer les résultats des élections du 27 mai 1990. Pire, la zone de passage pour son gazoduc était encore tenue par les rebelles Karens en lutte contre le pouvoir central depuis 1948. Pour le passage du gazoduc et la sécurisation des installations, l'armée birmane devait procéder au nettoyage de la zone, ce qui n'allait pas de pair avec les graves violations des droits de l'Homme dont l'armée est coutumière, y compris à l'heure actuelle sur l'ensemble du territoire de la Birmanie. Des exactions massives, telles la réquisition pour le travail forcé, la relocalisation forcée de populations villageoises locales, le viol, le racket et les abus quotidiens à la dignité humaine, voilà les conséquences de ce chantier.

Ignorant les appels répétés des démocrates birmans qui demandent que les investissements soient différés tant que les conditions démocratiques n'existent pas pour profiter directement à la population, les investisseurs et les touristes apportent des ressources licites au régime ce qui sert au blanchiment de quantités astronomiques d'argent sale issu de tous les trafics illicites (drogues, pierres précieuses, teck, organes d'êtres humains).

Pour calmer la communauté internationale en 1990, les généraux annoncent la tenue d'une convention nationale chargée de rédiger une constitution qui permettra une transition du pouvoir... Il faudra attendre 1993 pour qu'elle se réunisse pour la première fois. En 1996, la Ligue Nationale pour la Démocratie annonce qu'elle ne participe plus à cette mascarade en dénonçant les conditions imposées par les militaires. La convention nationale sera ajournée jusqu'en 2003.

Pour transiger avec l'intégration régionale du régime militaire birman, les pays de l'ASEAN l'accueilleront en son sein en juillet 1997. Fortement soutenue par le dictateur Suharto, l'entrée de la Birmanie dans cette association régionale de nations n'a pas été sans susciter de problèmes, et le marasme économique qui éclata fin juillet, pour plonger les « dragons » dans la crise, y trouve peut-être son origine.

En fait, deux décennies parallèles marquent bien l'immobilisme des militaires, en dépit des justifications apportées par les partisans de la normalisation des relations avec les généraux par la levée de sanctions supposées inefficaces qui frappent les plus pauvres, comme la réunion organisée par la Commission Européenne le 5 avril dernier.

La première, entre 1993 et 2003. La convention nationale n'a pas su rendre possible la transition du pouvoir, parce que les généraux ont imposé la marche à suivre : avant même le début des travaux, la conclusion était connue.

Entre 1995 et 2005, la situation de Madame Aung San Suu Kyi s'est détériorée au point d'être extrêmement inquiétante aujourd'hui. Libérée en juillet 1995, après six années assignée à résidence, la lauréate du prix Nobel de la Paix 1991 retrouve la liberté de parole quelques mois avant l'inauguration de l'année du tourisme en 1996. La junte qui prévoyait d'accueillir 500 000 touristes aura cédé aux conseils des tours operator.

Elle subira une nouvelle période d'assignation à résidence entre septembre 2000 et le 6 mai 2002. Le 30 mai 2003 dans le Nord de la Birmanie, après une tentative d'assassinat orchestrée par l'actuel Premier ministre faisant plus de 80 morts, la secrétaire générale de la Ligue Nationale pour la Démocratie est apparue en vie quatre mois plus tard pour une opération chirurgicale et elle est maintenue uncommunicado depuis.

Depuis 1989, elle aura passée plus de neuf années dans sa prison-maison.

En août 2003, la nomination du Lieutenant Général Khin Nyunt au poste de Premier ministre et l'annonce de la feuille de route en 7 points pour une transition démocratique a relancé les espoirs de la communauté internationale. Celui qui était alors perçu comme le « modéré » parmi les militaires pouvait tenter d'amadouer la communauté internationale pour relâcher son étreinte et offrir quelques années de répit au régime par le retour de l'aide internationale.

Le fiasco de sa mise à pied, le 19 octobre 2004, est un signe évident de l'instabilité du pouvoir. Avec son éviction, c'est un pan entier de la sécurité militaire qui a été démantelé, entraînant une perte de confiance dans les groupes des minorités qui avaient signé des cessez-le-feu.

Du « processus de Bangkok » en décembre 2003 à la réunion de l'ASEM à Hanoï en octobre 2004, la communauté internationale est passée d'un mince espoir au désespoir total.

Au lendemain de l'arrestation de Khin Nyunt, les interrogations sur la santé d'Aung San Suu Kyi ont redoublé avec la levée des militaires chargés d'assurer sa sécurité. La convention nationale ajournée après deux mois de travaux de mai à juillet 2004, s'est rouverte en février pour être à nouveau ajournée en mars 2005. Plus d'une soixantaine de militants de partis d'opposition, notamment des représentants shans participants aux travaux de la convention nationale ont été arrêtés en l'espace de trois mois. Après le black out imposé sur les conséquences des tsunamis en Birmanie, la situation s'est davantage tendue avec l'explosion simultanée de trois bombes dans des centres commerciaux du nord de la capitale faisant 19 morts et 162 blessés, le 7 mai 2005.

Selon des analystes, la fin du triumvirat laisse place à une dualité qui risque d'exacerber les appétits de pouvoir. D'un côté le généralissime Than Shwe, président de la junte depuis 1992 se voit en grand monarque indéboulonnable et voudrait que la nouvelle constitution sur mesure soit validée par référendum rapidement et, comme Ne Win en 1974 avec un « parti de masse » lui aussi sur mesure (l'USDA), se faire plébisciter.

De l'autre côté, le général Maung Aye qui semble être le vrai vainqueur de la mise à l'écart de Khin Nyunt n'a pas d'autres choix : Ou il se drape dans l'héritage d'Aung San pour libérer le pays et remettre les militaires en caserne, ou il sera contraint à la démission ou mis à l'écart pour raison de santé par Than Shwe. Fin mai, des rumeurs de son assignation à résidence circulaient. Il sait qu'il n'y a pas que sa santé qui joue contre lui.

Enfin, rien n'est sûr à moins d'un changement capital de régime, mais il semble que la junte annoncera qu'elle retire sa candidature à la présidence de l'ASEAN en 2006, pour limiter les tensions avec ses partenaires régionaux et surtout les blocages de l'intégration économique régionale dans le cadre de la mondialisation. Nous le savons déjà, mais si la Birmanie conduit les délégations de l'ASEAN l'année prochaine, les Etats Unis boycotteront toutes les réunions officielles et l'Union européenne risque de ne pas accepter la tenue du sommet ASEM à Helsinki.

Les spéculations vont bon train, et nous savons que seule la voix d'un dialogue tri-partite est propice à une transition pacifiée. Seulement, la levée de l'embargo sur les ventes d'armes de l'Union européenne à la Chine, ainsi que la détérioration des relations entre le régime et les minorités nationales risquent d'entraîner la Birmanie vers le chaos.

Loin des turpitudes et des exactions infligées depuis 40 ans par la junte militaire au peuple birman, Info Birmanie agit pour soutenir l'action des démocrates en exil en France.

En avril, notre association a tenu son Assemblée générale au cours de laquelle nous avons réorganisé nos activités pour la première fois sans l'apport d'un salarié permanent.

Parmi nos décisions, nous avons créé trois pôles d'activité (Information/Communication/Actions-Événements), renforcé nos axes de campagnes thématiques : Tourisme « Birmanie : Et si l'on voyageait intelligent ? » et pour le retrait de TOTAL de Birmanie avec le collectif de campagne « TOTAL pollue la démocratie - Stoppons le TOTALitarisme en Birmanie ».

La junte projette d'accueillir 750 000 touristes en 2005 et les ressources tirées du pétrole font figure de recette principale du régime (le teck rapporterait officiellement 300 millions de dollars, tandis que le tuyau Yadana à lui seul, 450 millions de dollars).

Depuis quelques semaines, notre activité augmente, autour d'une intense activité diplomatique pour la présidence de l'ASEAN, pour le 15ème anniversaire de la victoire électorale de la Ligue Nationale pour la Démocratie et pour le 60ème anniversaire de Madame Aung San Suu Kyi.

Avec le lancement le 21 février 2005 de la campagne internationale pour le retrait de TOTAL de Birmanie (plus de 50 organisations dans 20 pays du monde - <http://www.burmacampaign.org.uk/total.html>), Info Birmanie a coordonné la participation du collectif francophone lors de l'Assemblée générale des actionnaires de TOTAL, le 17 mai 2005 (toutes les informations de la campagne sur le lien http://www.fidh.org/_template/2005/Total%20Burma/). Notons avec un brin d'orgueil le magnifique compte-rendu de cette AG signé de Jean Luc Porquet publié dans le Canard Enchaîné (Annexe 1).

Le 24 mai, Info Birmanie participait à la cérémonie organisée par la Mairie du 18ème arrondissement qui accueillait l'exposition « Birmanie : la Peur est une habitude », en partenariat avec Khiasma. Cette soirée nous a permis de projeter le film de François Rosolatto « Son pays est une prison », et d'ouvrir la discussion avec une assistance motivée.

Le lendemain, la Fondation Jean Jaurès inaugurait une association « Les amis de la Birmanie » dont nous ne connaissions pas l'existence jusqu'à présent. Info Birmanie souhaite que cette nouvelle association se présente en partenaire, à l'instar du Cosefeb, et permette d'améliorer l'éventail du soutien de la France aux démocrates de Birmanie.

Nous ne sommes pas en mesure de donner d'informations sur « la raison sociale » et les membres de cette nouvelle organisation.

Le 26 mai, Info Birmanie organisait en partenariat avec France Libertés une rencontre autour de la présentation du projet du Burma Lawyer Council, à l'occasion de la visite d'Aung Htoo. Notre discussion « Quelle transition démocratique possible ? Quel soutien la France peut-elle apporter ? » avec une assistance remarquable d'exilés birmans en France, nous a permis de défricher les perspectives d'une transition démocratique négociée, qui pourrait atteindre son objectif d'ici trois ans, si les éléments sont favorables.

Le programme constitutionnel pour la Birmanie a pour but d'aboutir à une constitution qui reflète le désir des peuples de Birmanie, de former des groupes organisés ou non à « la règle de l'état de droit », de conduire à la création d'un système judiciaire indépendant qui permette la liberté de presse, les libertés individuelles, de développer des institutions démocratiques.

Le 27 mai, la FNAC accueillait un débat fortement animé et dense, en présence d'une assistance modérée et totalement acquise... à la perspective de participer à la manifestation du 30 mai, place de la République, pour commémorer le massacre de Depayin (tentative d'assassinat d'Aung San Suu Kyi faisant près de 80 morts). Un des slogans de cette manifestation « Si l'apartheid vous dégoutait, la Birmanie vous fera vomir ».

Notre ambition aujourd'hui se résume à quelques semaines de travail intense avant la trêve estivale qui nous permettra de reconstruire notre site internet sur un mode dynamique, sous SPIP, offrant la possibilité à de nombreux sympathisants d'Info Birmanie de renforcer la mission première de notre association : collecter, analyser, et diffuser des informations sur la Birmanie.

Aussi, dans la perspective du lancement du rapport en version anglaise et française « TOTAL pollue la démocratie - Stoppons le TOTALitarisme en Birmanie » le 20 juin 2005, nous vous invitons à la Conférence de presse dans les locaux de la Ligue des Droits de l'Homme.

Enfin, le 19 juin 2005 sera une date historique : Madame Aung San Suu Kyi, est assignée à résidence depuis 9 années et 238 jours dans sa maison pour être tenue isolée des regards, derrière des barbelés barrant les routes d'accès. Des milliers d'actions de solidarité dans le monde entier sont d'ores et déjà prévues, dans toutes les capitales.

Des cartes postales et des lettres du monde entier lui seront adressées pour prouver à la junte militaire, qui censurera son courrier, la force du mouvement international qui réclame sa libération immédiate et inconditionnelle. Pour participer à cette opération, adressez-lui une carte postale anniversaire, avec un message personnel :

Daw Aung San Suu Kyi
54 University Avenue
Bahan 11201
Yangon
Myanmar (Burma)

Quelques jours auparavant, le 17 juin 2005, dans toutes les capitales du monde où siège une ambassade birmane, nous manifesterons. Rendez-Vous à Paris, de 11h à 16h, au 59, rue de Courcelles 75008 (M° Courcelles)

Le 19 juin 2005, Info Birmanie et ses partenaires associatifs, avec le soutien d'Alternat (une Péniche pour la Paix), inviterons les badauds et promeneurs des quais de Seine à rejoindre les démocrates de Birmanie sur le bateau de la paix.

Nous prévoyons plusieurs animations ce jour là : de la restauration birmane, des jeux, une conférence, une soirée musicale animée « Mystère Birman », et bien d'autres surprises.

Toutes les personnes volontaires pour participer au succès de cette journée sont les bienvenues.

Bonne lecture du premier numéro des « nouvelles de Birmanie » !

CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS - FEVRIER ET MAI 2005

Par Carole Veisseire, responsable Pôle Information à Info Birmanie

Fin janvier : Mort, dans des circonstances mystérieuses, du colonel Bo Win Tun, aide de camp du numéro deux birman, le général Maung Aye

31 janvier : (Source : AFP) Le premier ministre britannique **Tony Blair** figure parmi quelques dizaines d'hommes politiques et de personnalités qui soutiennent la **campagne « Je n'y vais pas »**, lancée par Burma Campaign UK pour boycotter le tourisme en Birmanie en réaction à son passif dans la violation des droits de l'Homme.

➤ FEVRIER 2005

1^{er} février : (Source : Flower News) La **société canadienne** « The Leeward Capital Corporation » annonce qu'elle va conduire une prospection à l'Est de la Birmanie. Les travaux d'exploration vont démarrer cette année et durer cinq ans.

Depuis 2000, la Birmanie autorise la mise en place de joint-venture pour l'exploitation des pierres précieuses et du jade. Les investissements étrangers dans le secteur des mines de ce pays s'élèvent à 528 millions **opération**

de recherche de diamants dans l'Etat Chan de dollars. Des compagnies d'autres pays comme l'Australie, la Chine, le Japon, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et les Etats-Unis, ont également investi dans l'exploitation de ce type au Myanmar.

4 février : Manifestation d'étudiants universitaires pour réclamer des moyens pour étudier.

- (Source : AFP, OIT) **Condamnation par un tribunal birman de 4 responsables reconnus coupables d'avoir contraint des villageois à travailler sur une route en construction.**

Les quatre responsables locaux ont été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à seize mois à la suite d'une plainte d'habitants de la municipalité de Kawhmu, non loin de la capitale Rangoun, déposée l'an dernier.

9 février : Arrestation de plusieurs leaders de groupes ethniques, suite à une réunion tenue à Taunggyi, capitale de l'Etat Shan Sud, dont :

- Maj-Gen Sao Hso Ten, président du SSPC,
- Shwe Ohn, Hkun Htun Oo et Sai Nyunt Lwin de la SNLD

- (Source : Bassirat.net) Le **gouvernement indien** annonce l'ouverture de négociations avec le Pakistan, la Birmanie, le Bangladesh, le Turkménistan et l'Afghanistan en vue de la **construction de gazoducs** censés assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques indiens.

11-13 février : 2e congrès eucharistique national rassemble 50 000 fidèles catholiques

12 février : (Source : AP) **Les partis pro-démocratiques birmans appellent les minorités ethniques au boycott de la réunion de la rédaction de la Constitution** tant que le processus ne garantit pas le respect de la démocratie et des droits de l'homme.

- **L'ALD en exil** - *Arakan League for Democracy-Exile* - appelle lors d'une conférence de presse à Dhaka, à **l'union de tous les partis pro-démocratiques pour contester la tenue de la Convention nationale**. A la libération de ASSK et de tous les prisonniers politiques et à la tenue immédiate d'un dialogue tripartite libre et indépendant.

14 février : Le **SSA-N**, groupe Shan ayant signé un cessez-le-feu avec la junte, annonce qu'il se **retirera de la Convention nationale** si ses chefs (dont son président Sao Hso Ten) ne sont pas libérés avant sa réouverture le 17 février.

- La junte prolonge d'une **année supplémentaire l'assignation à résidence de Tin Oo**.

- (Source : DVB) L'AAPP demande la libération des 120 prisonniers politiques malades dans un but humanitaire.

- 3 tremblements de terre ont été ressentis dans le centre de la Birmanie

- (Source : Mizzima News) Les intellectuels indiens appellent à un changement de la politique de leur pays à l'égard de la Birmanie, en faveur d'un soutien du mouvement pro-démocratique.

15 février : Les délégués des minorités ethniques (New Mon State Party) annoncent leur participation à la convention nationale malgré les réticences des représentants SHAN.

- **Déclaration de la présidence luxembourgeoise de l'UE** sur la reprise de la convention nationale : appelle à des résultats concrets, à ce que le SPDC entre dans un dialogue constructif et transparent avec la NLD et les groupes de minorités ethniques, ce qui demande de libérer ASSK et tous les prisonniers politiques et de rouvrir les bureaux politiques de la NLD.

La France et l'Union Européenne estiment que « les conditions ne sont toujours pas remplies pour faire de cette étape importante de la "feuille de route" présentée par le gouvernement en 2003, un processus complet et sincère susceptible de gagner le soutien du peuple de Birmanie et d'apporter paix et développement au pays. ».

16 février : Le **département d'Etat américain est intervenu pour déplorer la réouverture de la Convention nationale** sans la participation de l'opposition pro-démocratique et des minorités ethniques. Il demande à nouveau la libération d'ASSK et de tous les prisonniers politiques.

- (Source : Irrawaddy, Radio Free Asia) **La NLD expulse 18 membres** accusés de desservir la politique et la position du parti : 4 élus de 1990 et 9 jeunes membres.

- Le **gouvernement philippin** appelle les pays membres de l'Asean à **reconsidérer la présidence birmane en 2006**.

17 février : **Réouverture de la Convention nationale** après sept mois d'interruption et en l'absence de l'opposition. Au total, **1086 délégués** sont présents, incluant les représentants de **17 minorités ethniques** ayant signé des cessez-le-feu séparés d'avec la junte dans les années 1990.

- (Source : Narinjara News) Discussion au parlement bengalais de la **question des réfugiés Rohingya**, au nombre de 20 197 au Bangladesh : durcissement de la politique avec fermeture de la frontière.

18 février : (Source : AFP) Le Secrétaire général des Nations unies, **Kofi Annan, émet des réserves à l'égard de la Convention nationale** et appelle à un véritable processus démocratique avec la participation d'ASSK.

19 février : (Source : AP) **Arrivée d'une délégation de haut niveau de l'OIT**, menée par le gouverneur général de l'Australie Sir Ninian Stephen, en Birmanie pour enquêter sur le travail forcé.

20 février : (Source : Manila Bulletin Online) A la veille de la visite du Premier ministre birman, les **députés philippins dénoncent la présidence birmane en 2006** et appellent le gouvernement philippin à revoir sa politique d'engagement constructif avec la Birmanie.

21 février : (Source : South China Morning Post) Le **procès en secret de plus de 300 officiers birmans proches du général Khin Nyunt** pour faits de corruption se termine et le verdict est attendu cette semaine (peine autour de 30 ans de prison).

- (Source : AFP) **Visite du Premier ministre birman Soe Win aux Philippines** : déclare que toutes les strates de la population sont représentées dans la Convention nationale.

- Lancement d'une vaste campagne internationale par une quarantaine d'organisations, syndicats et partis dans 18 pays, réunis dans le **collectif « Total pollue la démocratie- Stoppons le TOTALitarisme en Birmanie »**, pour exiger le retrait de Total de Birmanie.

- (Source : Libération et Myanmar Times) Selon le ministère du Tourisme, et malgré les appels au boycott lancés en Occident, en raison des violations des droits de l'Homme, la Birmanie a enregistré une **hausse de 10 % des arrivées de touristes en 2004**, avec **656.000 visiteurs**.

22 février : **Déclaration de l'envoyé spécial de l'ONU en Birmanie**, Razali Ismail : les généraux birmans ne profitent pas de ses efforts en faveur de la réconciliation nationale avec l'opposition.

- **Mort de Sia Tha Aye, vice président de la SNLD**, à l'âge de 70 ans

23 février : (Source : AFP) **L'OIT écourté de deux jours sa mission à Rangoun**, faute d'entretien au sommet et d'avoir obtenu de la junte un engagement politique à lutter contre le fléau du travail forcé.

La délégation a soumis **un mémo au chef de la diplomatie sur des recommandations** devant permettre d'éliminer le travail forcé. Le Conseil exécutif de **l'OIT pourrait décider de réactiver des sanctions gelées en 2000** quand l'OIT avait donné le bénéfice du doute à la Birmanie.

- Publication par l'ONU d'un **rapport général sur les enfants-soldats**, au nombre de 300 000 dans le monde. La Birmanie est citée dans le rapport parmi les 11 pays recrutant des enfants soldats. Une politique de sanctions est réclamée.

24 février : (Source : Hindustan Times) 2 compagnies indiennes signent un accord pour exploiter deux blocks pétroliers dans l'Etat Arakan

25 février : (Source : Myanmar Times) **La junte sollicite un soutien financier** pour pouvoir atteindre les objectifs du Millénaire

27 février : **Suspension de la Convention nationale**

(Source : Mizzima News, AAPP) **Depuis décembre 2004, arrestation de 30 dissidents**, dont la majorité sont membres de la NLD : certains lors des célébration du jour de l'Union, d'autres à Sagaing en distribuant des pamphlets sur le thème du Sida.

➤ **MARS 2005**

1^{er} mars : (Source : Irrawaddy) **Les 9 leaders politiques de l'ethnie Shan** sont présentés au tribunal, accusés de haute trahison et de diffamation à l'égard de l'Etat.

2 mars : Les **députés du Cambodge, de l'Indonésie, des Philippines, de la Malaisie et de Singapour** envoient une motion à leurs ministres des Affaires étrangères pour exiger des **réformes démocratiques réelles en Birmanie**, avant que celle-ci n'assume la présidence de l'ASEAN en 2006.

7 mars : **Charm Tong**, lauréate des **Prix Reebok 2005 pour les droits de l'homme** : réfugiée Shan qui se bat vigoureusement pour les droits de l'homme des peuples ethniques de Birmanie, particulièrement le peuple Shan.

8 mars : **Libération de Ko Saw Min**, un dirigeant étudiant, après 14 ans de prison.

10 mars : **Réunion ministérielle entre l'UE et l'ASEAN à Djakarta (Indonésie)**

La déclaration finale de la réunion ministérielle demande à la Birmanie de donner accès au représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et de poursuivre une coopération effective avec toutes les agences de l'ONU. Réitérant le besoin d'une levée rapide de toutes les restrictions, Jean Asselborn indique que les ministres européens avaient également lancé un appel "pour la libération de tous les prisonniers politiques, y compris Aung San Suu Kyi". Concernant la situation birmane, les ministres de l'UE soulignent la nécessité de parvenir à une participation constructive de tous les groupes politiques et ethniques dans le pays.

22 mars : (Source : New Straits Times) Nazri Abdul Aziz, secrétaire général du Premier ministre malaisien, annonce que la **Malaisie va faire pression pour que la Birmanie soit privée de présidence tournante de l'ASEAN en 2006**, si la junte militaire n'accélère pas les réformes démocratiques.

Le gouvernement a l'intention de faire adopter par le Parlement une motion enjoignant la Birmanie à libérer la prix Nobel de la paix et figure de l'opposition Aung San Suu Kyi et à accélérer la mise en place de réformes démocratiques.

28 mars : **Le Cambodge annonce qu'il ne se joindrait pas à une éventuelle campagne qui empêcherait l'octroi de la présidence tournante** de l'ASEAN à la Birmanie. Le Premier ministre, Hun Sen, maintient le credo de la non interférence dans les affaires intérieures des Etats membres et déclare « s'opposer à toute activité divisant l'ASEAN ».

29 mars : (Source : AFP) En marge du congrès de l'Union Inter-Parlementaire (IPU) à Manille, **les députés philippins annoncent qu'ils vont prendre la tête d'un mouvement d'opposition à la présidence birmane** à l'ASEAN en 2006 si aucune réforme politique n'est menée dans le pays.

- **La Thaïlande déclare ne pas apporter son soutien à la motion** lancée par la Malaisie : préfère le dialogue avec la junte à la confrontation

30 mars : **Un rapport**, rédigé par Robert Taylor, de l'Institut des études asiatiques de Singapour, et Morten Pederson, de l'International Crisis Group et commandé par la Commission européenne, appelle Bruxelles à **se convertir à la "realpolitik" vis-à-vis de la Birmanie**. Ce rapport souligne l'échec de l'actuelle politique de sanctions dans la lutte pour les réformes démocratiques.

Depuis la fin du mois de mars, des milliers de réfugiés birmans, attendant une réponse de leur demande d'asile dans des pays tiers, sont transférés des zones urbaines aux camps de réfugiés des provinces de In Ratchaburi, Kanchanaburi and Tak, où les conditions de vie sont jugées mauvaises et leur liberté limitée.

➤ **AVRIL 2005**

5 avril : « **Burma Day** » à Bruxelles

Journée d'action à l'extérieur de la Commission européenne pour protester contre la présentation du rapport de R. Taylor préconisant la levée des sanctions de l'Union européenne à l'égard de la Birmanie.

6 avril : Les Philippines annoncent qu'une demande formelle de libération de l'opposante Aung San Suu Kyi vient d'être envoyée aux autorités de Rangoun le 30 mars.

8 avril : **Le Premier ministre birman, Soe Win, est en visite officielle à Hanoi** dans le but de convaincre le gouvernement vietnamien de soutenir la Birmanie au moment où son futur rôle au sein de l'ASEAN est contesté par des parlementaires des pays membres de cette association

- Le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan appelle le gouvernement birman à clarifier sa position quant à ses engagements, après sa décision d'ajourner la Convention nationale, qui devait constituer une ouverture politique nationale.

11 avril : Les ministres des Affaires étrangères de l'Asean annoncent qu'ils diffèrent **pour juillet leur décision concernant la présidence birmane en 2006.**

12 avril : Le ministre birman des Affaires étrangères déclare que les discussions sur la présidence birmane de l'Asean en 2006 sont toujours en cours.

18 avril : Un groupe d'exilés Shan, incluant le fils aîné du premier président de Birmanie Sao Shwe Thaiké, **déclarent et affirment l' « indépendance » de l'Etat Shan et la formation d'un gouvernement de transition** de la fédération des Etats Shan.

20 avril : Deux syndicats basés en Europe, la confédération internationale des syndicats libres et la confédération des syndicats européens, envoient une lettre au commissaire européen des relations extérieures, Bénita Ferrero-Waldner, appelant l'Union européenne à imposer des sanctions plus sévères à l'égard de Rangoun.

21 avril : Avant le sommet Afrique-Asie à Jakarta, le général Nyan Win, ministre birman des Affaires étrangères, **refuse à nouveau de renoncer à la présidence** de l'ASEAN sous la pression des critiques internationales.

- (Source : Kyodo News) Le prince Norodom Ranariddh confie que « les problèmes intérieurs de la Birmanie conduiront les généraux à annoncer prochainement leur décision de ne pas prendre la présidence de l'Asean en juillet 2006 ».

- La Belgique est prête à enquêter sur les crimes présumés contre l'humanité commis par Total en Birmanie.

22 avril : Réunis à Luxembourg, les ministres européens des Affaires étrangères **renouvellent à l'unanimité et sans débat le régime de sanctions de l'UE à l'égard de la Birmanie pour un an**, faute de réponse de la junte militaire au pouvoir à Rangoun aux exigences européennes de démocratisation.

22 avril : 61e Commission des droits de l'Homme

L'Union européenne présente des résolutions condamnant les violations des droits de l'Homme en Birmanie.

26 avril : Explosion d'une bombe à Mandalay sur le plus grand marché : 2 morts et 16 blessés (chiffres officiels). La junte accuse les groupes ethniques d'en être les commanditaires

- Les **combats entre l'armée unitaire de l'Etat Wa (UWSA) et l'armée de l'Etat Shan- Sud (SSA-S)** se poursuivent.

Avec la reprise des combats, **plus de 1 300 Shans ont passé la frontière** pour se réfugier en Thaïlande

- (Source : Bangkok Post) La Thaïlande interdit que les troupes birmanes fassent des incursions sur son sol pour mener une attaque contre la SSA.

- Le **parlement malaisien décide de reporter le débat sur la motion** qui appelle l'Asean à bloquer l'accession de la Birmanie à la présidence de l'Asean en 2006.

28 avril : Le parlement européen adopte le rapport européen sur les droits de l'homme dans le monde en 2004 qui inclut un appel à la libération du journaliste Win Tin et de Aung San Suu Kyi.

- (Source : Irrawaddy) L'armée de libération de l'Etat de Palaung (PSLA) au Nord de l'Etat Shan et la 11^{ème} brigade de la SSNA ont remis leurs armes à la junte.

- (Source : Deutsche Presse-Agentur) Le gouvernement auto-proclamé Shan annonce être rentré dans un processus de reconnaissance de la part de l'Onu et autres pays, tel que la Thaïlande.

- (Source : Thai Press Reports) Le **HCR exhorte les autorités thaïlandaises à garantir plus de liberté aux réfugiés birmans** et à améliorer leurs conditions de vie dans les camps situés le long de la frontière.

29 avril : Le ministre chinois des Affaires étrangères, Li Zhaoxing, déclare que la Chine est prête à redoubler d'efforts pour promouvoir les liens bilatéraux avec la Birmanie.

30 avril : **Les groupes ethniques de l'Etat Shan**, signataires de cessez-le-feu avec la junte, sont informés par le Général Khin Maung Myint, commandant de la base militaire Taunggyi région Est, de se tenir prêt à remettre leurs armes le 19 mai.

➤ MAI 2005

4 mai : **Le groupe kachin sécessionniste dans l'Etat Shan** rassemble et dépose ses armes à son quartier général de Kawngkha situé dans la ville de Kutkhai (Nord de l'Etat Shan) dans le cadre de la cérémonie d'échange des armes pour la paix.

- Le **secrétaire d'Etat et député américain**, Robert Zoellick salue les efforts régionaux pour obtenir de la Birmanie des réformes démocratiques, mais met en garde que la présidence birmane de l'association pourrait entraîner de « restrictions sévères » au niveau des relations USA-ASEAN. **Les Etats-Unis pourraient alors boycotter la réunion de l'Asean**, à moins que Rangoon réalise des réformes démocratiques et libère sans condition ASSK.

- (Source : AP) Le ministre des Affaires étrangères thaïlandais, Kantathi Suphamongkhon, annonce que la junte birmane pourrait abandonner la présidence de l'Asean en 2006.

6 mai : En marge d'une réunion ministérielle de l'ASEM à Kyoto, la commissaire européenne aux Relations extérieures, Benita Ferrero-Waldner, et le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères Jean Asselborn présentent à la Birmanie une liste de détenus "à libérer immédiatement" dont ASSK, faute de quoi les sanctions contre le régime militaire de Rangoun seront maintenues.

- 3 artistes birmans sont arrêtés dans le cadre d'une manifestation publique à Rangoun

7 mai : (Source : The Nation) **Explosion de 4 bombes dans deux supermarchés bondés et un centre de conférences de Rangoon** : 11 morts et 162 blessés (radio officielle). La junte accuse les guérillas des minorités ethniques Karens, Shans et Karennis et l'opposition démocratique en exil d'en être les auteurs

- **Décès de Aung Hlaing Win**, membre de la NLD âgé de 30 ans, lors de sa détention provisoire suite à son arrestation le 1^{er} mai.

8 mai : Les **opposants à la junte birmane démentent toute implication dans les attentats** ayant eu lieu la veille à Rangoun.

- (Shan Herald Agency for News) **Rangoun ordonne l'état d'urgence dans chacune des 12 régions militaires**. Les importations avec la Chine sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Un couvre-feu entre 22h et 6h du matin est mis en place

- (Source : AFP) Aung Din, birman en exil aux USA et directeur de la campagne américaine en faveur de la Birmanie, pense que les attentats **reflètent la division croissante qui existent au sein de l'armée birmane** et qu'ils ont dû être perpétrés par des fidèles du général Khin Nyunt ex-membres de l'intelligence militaire.

- Certains observateurs de la Birmanie pensent que **ces attentats ont pu être réalisés par la junte elle-même** afin de justifier le renforcement de la sécurité dans le pays, de contrer les demandes occidentales en faveur de réformes démocratiques en déclarant que la sécurité intérieure demeure une priorité. Ils sont une preuve d'une instabilité dans le pays.

9 mai : (Source : AP) Les membres de l'organisation des jeunes et étudiants arakanais, AASYC, annoncent rejoindre les activistes bengalais socialistes pour lutter contre le pipeline de gaz situé dans trois pays.

- (Source : AP) Le ministre de l'information, le général Kyaw Hsan, déclare **que ces attentats ont pu être réalisés par des « terroristes » étrangers** dont certains sont entraînés sur la frontière thaïlandaise dans un camp karen. Ils sont probablement liés à la CIA. Les bombes utilisées ne sont pas permises en Birmanie et sont vendues en Thaïlande.

- La junte a imposé un black-out sur l'information sur les attentats. Suite aux décès de 8 blessés graves, le nombre de victimes passe de 11 à 19 et le nombre de blessés à plus de 160.

10 mai : (Source : Bangkok Post) Le président de la commission des Affaires étrangères du Sénat thaïlandais, Kraisa Choonhavan, et 77 autres sénateurs **soutiennent la motion urgente qui fait part de leur opposition à la présidence birmane de l'Asean en 2006.**

11 mai : (Source : Shan Herald Agency for News) Selon une source proche de l'armée, Rangoun aurait reçu une note préventive d'un groupe inconnu annonçant des prochaines explosions à partir de mars. Le groupe demandait la libération de tous les prisonniers politiques sans conditions.

- 3 usines sont en construction par l'armée birmane dans l'Etat d'Arakan.

- Des migrants de Birmanie, du Cambodge et du Laos sont autorisés à travailler en Thaïlande.

- **L'ONU déclare que la junte n'a fait aucune avancée en ce qui concerne le travail forcé** depuis que l'OIT est venu en visite dans ce pays en 1998 pour enquêter sur ce phénomène, ceci en dépit des menaces de sanctions. L'ONU demande la suppression des camps de travaux forcés au Myanmar, montré du doigt par l'OIT dans un rapport présenté ce jour.

13 mai : Environ 2 000 soldats de l'armée birmane sont envoyés dans une zone contrôlée par la KNU, au sud de la Birmanie.

- (Source : AFP) La firme allemande Deutz est sous investigation. Elle est soupçonnée d'avoir rompu l'embargo européen sur la vente d'armes à la Birmanie, selon les déclarations faites par le procureur de Cologne.

- Le ministre thaïlandais des Affaires étrangères, Kantathi Supamongkon, laisse présager que la Birmanie, sous le feu des critiques en raison de sa politique intérieure qualifiée de répressive, **pourrait laisser passer son tour pour la présidence de l'Asean pour éviter toute confrontation avec l'Occident.** Il travaille à la réalisation d'un compromis sur ce point.

17 mai : Des exilés birmans installés aux USA manifestent devant cinq consulats français, dont l'ambassade de France à Washington, ainsi que dans plusieurs capitales européennes, le jour de l'assemblée générale des actionnaires de Total pour protester contre les investissements de cette entreprise française en Birmanie.

- (Source : Unicef) Les Nations unies et le gouvernement birman lancent un programme de prévention sur la transmission du virus du sida de la mère à l'enfant. La junte déclare que plus de 300 000 birmans sont infectés par le virus du Sida sur une population de 54 millions d'habitants. Un aids annonce de son côté plus de 600 000 personnes infectées, âgées entre 15 et 49 ans en Birmanie.

- Thierry Desmarest, président exécutif de Total, rejette les appels de retrait de Total de Birmanie.

18 mai : Le président américain, G. W Bush, renouvelle lors de son message au Congrès, les sanctions économiques à l'égard de la Birmanie, car la politique de répression à l'égard de l'opposition menée par la junte menace les intérêts américains tout en soulignant que de petits progrès au niveau des droits de l'homme et du processus démocratique ont été réalisés.

Les Etats-Unis rejettent comme un « non-sens » les allégations de la junte birmane selon lesquelles les américains auraient joué un rôle clef dans les attentats.

- Une motion pour bannir les investissements canadiens en Birmanie et pour apporter le soutien du Parlement aux gouvernements démocratiques en exil est votée par la Chambre des Communes canadienne.

19 mai : Deux des fils de l'ancien premier ministre du Lieutenant-général Khin Nyunt sont présentés au tribunal spécial au sein de la prison d'Insein. Ils sont accusés de crimes économiques dont possession illégale de marchandises étrangères et de violation des lois d'import/export.

20 mai : (Source : AFP) La junte déclare qu'environ 325 soldats de la SSA-N (19^{ème} brigade) ont rendu leurs armes.

- **L'armée unifiée de l'Etat Wa** déclara à la Radio DVB que ses soldats ne rendront leurs armes qu'au moment où un gouvernement civil verrait le jour.

21 mai : (Source : Irrawaddy) **L'armée nationale de l'Etat Shan**, signataire d'un cessez-le-feu avec la junte en 1995, rompt ses relations avec Rangoun et **décide de fusionner avec l'armée de l'Etat Shan– Sud**. C'est la première action de ce type depuis 10 ans.

23 mai : (Source : Narinjara News) Une compagnie privée bengali négocie avec un consortium international pour la réalisation d'un pipeline de gaz traversant 3 pays (La Birmanie, le Bangladesh et l'Inde).

- (Source : Irrawaddy) **Plusieurs groupes ethniques prévoient de rompre les cessez-le-feu signés avec la junte**, en raison d'une trop forte pression de l'armée birmane pour qu'ils remettent leurs armes : **l'armée démocratique karen bouddhistes (DKBA)** pense sérieusement à fusionner avec la KNU

- (Source : Kaladan News) L'organisation nationale des Rohingya d'Arakan (ARNO) exhorte le Bangladesh à revoir sa politique à l'égard du SPDC. Elle salue le renouvellement des sanctions économiques des USA à l'égard de la Birmanie.

- (Source : The Korea Herald) : Daewoo International signe un contrat de 12 millions de dollars avec la Birmanie pour mettre en réseau avec l'Internet à haut débit, l'ensemble des ministères.

25 mai : L'OIT appelle la Chine, le Vietnam et les autres gouvernements d'Asie à mettre fin au travail forcé dans les camps de détention, les usines et les maisons de prostitution.

- **Ma Su Su Nway**, une villageoise de Htan Manaing, village situé près de la ville de Kwmoo, qui a poursuivi avec succès ses autorités locales pour le travail forcé, est honorée par la NLD pour ses efforts en faveur de la promotion des droits de l'homme en Birmanie.

- (Source : DVB) Lors de la réunion de son comité central exécutif (CES), **le NMSP**, Nouveau parti de l'Etat Mon, signataire d'un cessez-le-feu avec la junte, exhorte l'ONU à intervenir pour aider à résoudre les problèmes birmans avant que la situation ne devienne trop complexe.

Nai Htaw Mon est nommé président du parti ; **Nai Hantha** nouveau secrétaire général.

Un porte-parole déclare que les groupes ethniques signataires d'un cessez-le-feu devraient renforcer leur coopération et se concentrer sur l'émergence de pourparlers tri-partites. Au même moment, l'armée birmane accentue l'encerclement du quartier général du parti situé au sud du pays.

- La valeur de la monnaie birmane, le kyat, a atteint son plus bas niveau sur le marché noir après que le gouvernement ait annoncé, le 15 mai, des mesures pour contrôler le marché noir : début mai – 1 dollar = 920 kyats et fin mai, 1 dollar = 1,015 kyats.

26 mai : Le tribunal de province de la ville de Mae Sot en Thaïlande a tenu sa première audience dans le cadre de l'action légale menée par 22 migrants birmans contre leurs employeurs pour non paiement de leurs salaires.

- A quelque jour du 2^{ème} anniversaire de l'arrestation d'Aung San Suu Kyi lors de l'attaque meurtrière de son convoi sur une route près de Depayin (30 mai 2003), les Etats-Unis appellent à la libération inconditionnelle d'Aung San Suu Kyi, Tin Oo, Khun Htun Oo et tous les prisonniers politiques.

27 mai : Célébrant sobrement le quinzième anniversaire des législatives de 1990, **environ 300 membres de la NLD, quelques militants et une douzaine de diplomates étrangers se rassemblent** au quartier général de la NLD à Rangoun, sous la surveillance de la police et des renseignements.

La NLD appelle à la libération d'Aung San Suu Kyi et de Tin Oo ainsi que de tous les prisonniers politiques (environ 1300). Elle demande également la réouverture de toutes les permanences des partis politiques et appelle au dialogue tri-partite pour conduire la Birmanie vers la démocratie estimant que "la restauration des droits démocratiques et la levée des procédures antidémocratiques sont essentielles".

- L'armée birmane a entamé une campagne de tortures, d'enlèvements et d'exécutions à l'encontre des villageois Shan et force aux déplacements de milliers d'entre eux, déclare Human Rights Watch. Alors que la Thaïlande maintient ses frontières fermées et ne reconnaît pas le statut de réfugiés aux Shan

- L'interdiction du site web www.mizzima.com par la junte est progressivement levée. Les sites de The Irrawaddy, Bangkok Post et Khitpyaing restent interdits.

28 mai : DVB lance une chaîne de télévision satellite en langue birmane.

30 mai : Ouverture de la **conférence annuelle de l'OIT** à Genève

Le travail forcé en Birmanie et la mise en place de sanctions sont un des sujets importants qui sera discuté en raison de l'absence de volonté du gouvernement à lutter contre cette pratique.

- (Source : Irrawaddy) **Les autorités thaïlandaises établissent de nouveau une date limitée d'enregistrement des permis de travail pour les travailleurs illégaux**, fixée au 30 juin prochain. La période d'enregistrement commence le 1^{er} juin pour s'étaler sur un mois et toute personne ayant échoué à en obtenir un, sera arrêtée et expulsée. Selon le ministère du travail, il y aurait 1 200 000 travailleurs illégaux en Thaïlande, dont 900 000 birmans.

- (Source : Irrawaddy) **Environ 500 réfugiés Shan**, arrivés dans la province thaï de Mae Hong Son en avril pour fuir les combats entre la SSA-S et la UWSA, sont refoulés de force en Birmanie, en dépit des protestations d'ONG Shan concernant la sécurité non assurée de ce groupe dans leur pays.

- (Source : Kumudra) Les ventes de radios à courtes ondes auraient augmenté de 50% environ depuis les attentats à la bombe du 7 mai dernier.

- (Source : AFP) **Le gouvernement malaisien ne bloquera pas une motion cherchant à interdire la présidence birmane de l'Asean en 2006** pour non mise en place de réformes démocratiques, déclare le ministre des Affaires étrangères Syed Hamid Albar.

SYNTHESE

« Quelle protection et quelle justice pour l'armée invisible d'enfants-soldats en Birmanie ? »

Par Viviane Alice Mauske, Septembre 2004 (45 pages)

Parmi les 300 000 enfants soldats que recense l'UNICEF dans le monde, la Birmanie en comptabilise à elle seule entre 76 000 et 77 000, c'est-à-dire plus d'un quart, et apparaît ainsi comme le pays doté du plus grand nombre d'enfants soldats dans le monde. L'on peut noter deux différences majeures par rapport aux autres pays concernés par ce problème :

- Les enfants soldats birmans font surtout l'objet d'un recrutement par les forces armées gouvernementales, alors que la majorité des enfants soldats dans le monde combattent au sein des groupes armés non gouvernementaux. En effet, les forces armées gouvernementales compteraient 70 000 enfants soldats, et les groupes armés dissidents entre 6 000 et 7 000, d'après les informations recueillies par l'ONG *Human Rights Watch*.
- Ce recrutement par les forces armées gouvernementales correspond à une véritable politique de recrutement forcé, tandis que la plupart des enfants soldats dans le monde s'engagent volontairement (cependant, le terme « volontaire » doit être relativisé) : le recrutement s'opère généralement dans les lieux publics sous forme d'intimidation ou de chantage (la prison ou l'armée). Afin de les aider à faire ce choix, il arrive également que ces enfants soient incarcérés et brutalisés, sans avoir la possibilité de contacter leur famille. Une fois intégrés parmi les soldats, ils sont souvent forcés de commettre des violations graves des droits de l'homme, telles que des exécutions sommaires.

D'après le témoignage d'anciens soldats du Myanmar, les membres des forces armées étaient tous volontaires et avaient pour la plupart plus de 18 ans avant 1988, mais à partir de cette année-là, à la suite de la répression violente par l'armée des manifestations pro-démocratiques, le nombre de volontaires diminua considérablement. Devant constituer une armée, afin de consolider son pouvoir sur tout le territoire, le gouvernement eut recours à la pratique de l'enrôlement forcé, en particulier des enfants, car ceux-ci constituent des proies plus faciles à manipuler. De plus, le fait que les recruteurs touchent une récompense ou sont libérés de leur service, s'ils amènent de nouvelles recrues, ne fait qu'aggraver la situation.

En ce qui concerne les groupes armés d'opposition, ceux-ci se formèrent à partir de 1948, lorsque la Birmanie obtint son indépendance. Depuis 1988, la majorité de ces groupes armés rebelles a signé des accords de paix avec le gouvernement, mais ils ne renoncent pas pour autant à leur activité et recrutent ainsi des enfants afin de gonfler leurs effectifs. Néanmoins, ces enfants, pour la plupart volontaires, ne subissent pas le même traitement que celui infligé au sein des forces armées gouvernementales.

L'on peut parler d'« armée » d'enfants soldats en Birmanie, car leur nombre est si important qu'ils pourraient presque constituer à eux seuls une véritable armée. Ils sont invisibles, car mis à part les témoignages recueillis, il n'existe aucune trace de leur existence pour plusieurs raisons :

- des défaillances au niveau de l'enregistrement des naissances

- des modifications ou falsifications par les recruteurs qui nient l'existence d'enfants-soldats, ou par les enfants eux-mêmes, forcés d'inscrire l'âge de 18 ans quand ils s'enrôlent « volontairement » dans l'armée,
- la faible médiatisation des conflits internes en Birmanie,
- la démobilisation des soldats à l'âge adulte.

En d'autres termes, la situation en Birmanie constitue un cas extrême se caractérisant non seulement par l'instrumentalisation des enfants soldats, mais également par leur institutionnalisation, qui à la lumière des faits, génère une situation paradoxale.

- Concernant l'instrumentalisation des enfants : quelle justice appliquer à des enfants à la fois victimes et criminels ?
- Concernant l'institutionnalisation des enfants : ceux-ci font bien partie des forces armées gouvernementales, mais ne sont pas reconnus par le gouvernement. Ainsi, s'il existe bien des standards internationaux et une législation nationale protectrice des droits de l'enfant liant la Birmanie, comment l'appliquer à des fantômes, des enfants invisibles, dont on n'a même pas connaissance ou dont l'existence est niée par ceux qui les recrutent ?

Sous la pression internationale grandissante et face aux menaces de sanctions formulées récemment par le Conseil de sécurité des Nations Unies, certains groupes armés semblent freiner le recours au recrutement d'enfants et le nombre d'enfants soldats semble diminuer ; cependant le gouvernement birman continue de nier leur existence malgré des preuves évidentes de leur recrutement.

L'intégralité du texte sur le site Web d'InfoBirmanie : www.info-birmanie.org

RESOLUTION DU PARLEMENT EUROPEEN SUR LA BIRMANIE

Le 12 mai 2005

“Situation des droits de l'homme en Birmanie / Myanmar”

Le Parlement européen,

- vu sa résolution du 13 juin 2001 sur le document de travail de la Commission "Perspectives et priorités du processus ASEM (réunion Asie-Europe) pour les dix années à venir"¹,
- vu sa résolution du 5 septembre 2002 sur la communication de la Commission sur un cadre stratégique pour renforcer les relations de partenariat Europe-Asie²,
- vu ses résolutions antérieures sur la Birmanie, notamment celles des 11 avril 2002³, 13 mars 2003⁴, 5 juin 2003⁵, 4 septembre 2003⁶, 11 mars 2004⁷ et 16 septembre 2004⁸,
- vu la déclaration du président de la quatrième réunion Asie-Europe (ASEM IV), qui s'est tenue à Copenhague les 23 et 24 septembre 2002,

¹ JO C 53 E du 28.2.2002, p. 227

² JO C 272E du 13.11.2003, p. 476

³ JO C 127 E du 29.5.2003, p. 681

⁴ JO C 61 E du 10.3.2004, p. 420

⁵ JO C 68 E du 18.3.2004, p. 620

⁶ JO C 76 E du 25.3.2004, p. 470

⁷ JO C 102 E du 28.4.2004, p. 874

⁸ P6_TA(2004)0015

- vu la déclaration du président de la dixième réunion du forum régional de l'ANASE (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est), qui s'est tenue le 18 juin 2003,
 - vu la déclaration de la troisième réunion du partenariat parlementaire Asie-Europe (ASEP III), qui s'est tenue à Hué les 25 et 26 mars 2004,
 - vu l'adhésion de la Birmanie à l'ANASE et sa future présidence de l'ANASE en 2006,
 - vu la déclaration du président de la sixième réunion des ministres des Affaires étrangères de l'ASEM, qui s'est tenue à Kildare les 17 et 18 avril 2004,
 - vu la déclaration du président de la onzième réunion du forum régional de l'ANASE du 2 juillet 2004,
 - vu la position commune du Conseil 96/635/PESC du 28 octobre 1996, arrêtée par le Conseil sur la base de l'article J.2 du traité sur l'Union européenne, relative à la Birmanie⁹, reconduite et renforcée par la position commune du Conseil 2003/297/PESC du 28 avril 2003 relative à la Birmanie¹⁰ et le règlement (CE) n° 1853/2004 du Conseil du 25 octobre 2004¹¹,
 - vu les résultats des discussions qui se sont déroulées lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union à Gymnich les 3 et 4 septembre 2004,
 - vu les conclusions adoptées par le Conseil le 13 septembre 2004,
 - vu la position commune du Conseil 2004/730/PESC du 25 octobre 2004¹², modifiée le 21 février 2005, et le règlement (CE) n° 1853/2004,
 - vu la déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne sur la reprise de la convention nationale en Birmanie, du 15 février 2005,
 - vu la déclaration conjointe de l'Union européenne et de l'ANASE, faite à Djakarta le 10 mars 2005,
 - vu la résolution sur la situation des droits de l'homme en Birmanie, adoptée lors de la 61^e session de la Commission des Nations unies pour les droits de l'homme,
 - vu la déclaration du président de la septième réunion des ministres des Affaires étrangères de l'ASEM, qui s'est tenue à Kyoto les 6 et 7 mai 2005,
 - vu l'article 115, paragraphe 5, de son règlement,
- A. considérant que la population birmane est victime de violations des droits de l'homme, notamment le travail forcé, la persécution des dissidents, l'enrôlement d'enfants soldats, les sévices infligés par les troupes gouvernementales aux femmes et aux enfants des minorités ethniques, les déplacements forcés,
- B. profondément inquiet face aux allégations relatives à l'utilisation, par la junte, d'armes chimiques contre les rebelles Karens,
- C. préoccupé par les trois attaques à la bombe qui ont eu lieu à Rangoon le 7 mai 2005 et qui ont fait 11 morts et 162 blessés parmi les civils, faisant de ces attaques les plus meurtrières depuis la prise du pouvoir par les militaires il y a 40 ans,
- D. considérant que la sixième réunion des ministres des Affaires étrangères de l'ASEM qui s'est tenue à Kildare en avril 2004 a défini clairement les conditions de l'adhésion de la Birmanie à l'ASEM, notamment au minimum la libération de Aung San Suu Kyi, la possibilité pour la Ligue nationale pour la démocratie (LND) d'exercer ses activités en toute liberté et l'ouverture d'un véritable dialogue politique avec les groupements favorables à la démocratie et les groupes ethniques de Birmanie,

⁹ JO L 287 du 8.11.1996, p. 1.

¹⁰ JO L 106 du 29.4.2003, p. 36

¹¹ JO L 323 du 26.10.2004, p. 11.

¹² JO L 323 du 26.10.2004, p. 17.

- E. considérant que le régime birman n'a satisfait à aucune de ces conditions,
 - F. considérant que la convention nationale birmane a été réunie à nouveau en l'absence de la LND, d'autres partis politiques et de toutes les minorités ethniques ayant signé des accords de cessez-le-feu,
 - G. considérant que, depuis novembre 2004, des parlementaires de l'ANASE, originaires du Cambodge, de Malaisie, des Philippines, de Singapour et de Thaïlande, ont demandé à leurs gouvernements respectifs de ne pas autoriser la Birmanie à assurer la présidence de l'ANASE en 2006,
 - H. considérant que l'envoyé spécial des Nations unies en Birmanie, S.E. M. Razali, qui n'avait pas été autorisé à se rendre en Birmanie pendant plus d'un an par le régime birman, a manifesté son soutien aux efforts déployés par les législateurs de l'ANASE,
 - I. considérant que les États-Unis d'Amérique ont officiellement affirmé qu'ils ne participeraient à aucune réunion de l'ANASE si la Birmanie en assurait la présidence en 2005,
 - J. considérant que, en février 2005, le régime birman a arrêté Hkun Htun Oo, président de la ligue des nationalités shan pour la démocratie, ainsi que d'autres chefs ethniques,
 - K. considérant que, le 15 mars 2005, le régime birman a accusé Hkun Htun Oo, le général Hso Hten, président du Conseil de paix de la nation Shan, et huit autres responsables de la minorité ethnique shan de conspiration contre l'État, délit passible de la peine de mort,
 - L. considérant que le rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme pour la Birmanie, Paulo Sergio Pinheiro, a affirmé que le régime birman étouffe tout espoir de transition démocratique en arrêtant et en emprisonnant les responsables de l'opposition politique et ethnique,
 - M. considérant que le règlement (CE) n° 1853/2004 ne fait pas figurer la Myanmar Oil and Gas Enterprise (MOGE) sur la liste des entreprises faisant l'objet d'une interdiction et considérant que, d'après l'unité de renseignements de l'"Economist Intelligence Unit", les exportations de gaz de la Birmanie ont représenté 987 millions de dollars des États-Unis en 2003/2004,
 - N. considérant que la Commission a organisé et totalement financé une réunion qui s'est déroulée le 5 avril 2005, à laquelle n'ont participé que des personnes critiques à l'égard des mesures prises actuellement par l'Union européenne contre la Birmanie, aucun des groupes européens pour la démocratie n'ayant été autorisé à y assister,
 - O. considérant que, le 24 mars 2005, le conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a décidé de "réactiver" les mesures qu'il avait adoptées en juin 2000, par lesquelles il invitait les membres à revoir (en vertu de l'article 33 de la Constitution de l'OIT) leurs relations avec la Birmanie en raison de son utilisation à grande échelle du travail forcé;
1. souligne que toute réunion avec de hauts responsables du régime birman ne peut être considérée comme un indicateur d'un assouplissement de l'opposition de l'Union européenne à la dictature du Conseil national pour la paix et le développement (CNPDP);
 2. condamne le mépris total de la junte birmane pour le bien-être du peuple birman;
 3. condamne vivement les attaques à la bombe qui ont eu lieu à Rangoon le 7 mai 2005, tuant 11 personnes et en blessant 162 autres; demande une politique de résolution pacifique des problèmes politiques et exprime ses condoléances aux victimes et aux familles des personnes qui ont péri au cours des attaques à la bombe de ce 7 mai;
 4. déplore la campagne de nettoyage ethnique menée par le régime birman contre plusieurs grandes minorités ethniques qui luttent pour leur autonomie;
 5. condamne l'utilisation d'armes chimiques et invite instamment le gouvernement birman à renoncer immédiatement à toute nouvelle attaque utilisant des armes chimiques;
 6. demande la libération immédiate et l'entière liberté de mouvement et d'expression pour Aung San Suu Kyi, Hkun Htun Oo, le général Hso Hten, d'autres responsables politiques ainsi que tous les prisonniers politiques détenus par le CNPD;

7. demande au CNPD d'entamer immédiatement un dialogue constructif avec la LND et d'autres minorités ethniques en vue de restaurer la démocratie et de respecter les droits de l'homme, y compris les droits des minorités ethniques et les droits nationaux en Birmanie;
8. demande au régime birman d'abroger la loi n° 5/96 du CNPD qui rend passible d'une peine de 20 ans d'emprisonnement toute discussion sur des questions constitutionnelles menée en dehors de la convention nationale;
9. demande au CNPD de modifier les procédures de la convention nationale qui, actuellement, n'autorise pas les délégués à débattre de questions ne figurant pas à l'ordre du jour établi et qualifie toutes les questions débattues au sein de la convention de secrets d'état;
10. insiste pour que le CNPD respecte la volonté du peuple birman, telle que l'a exprimée ce dernier lors des élections de 1990;
11. insiste sur un renforcement immédiat de la politique commune de l'Union européenne à l'égard de la Birmanie, notamment
 - a) en déclarant officiellement que l'Union européenne ne pourra accepter les résultats de la convention nationale actuelle à moins que ne soient respectées les conditions minimales fixées par la sixième réunion des ministres des Affaires étrangères de l'ASEM de Kildare en avril 2004,
 - b) en déclarant officiellement que l'Union européenne ne participera pas au forum régional de l'ANASE, à la réunion postministérielle de l'ANASE et aux autres réunions et manifestations de l'ANASE, si la Birmanie prend la présidence de l'ANASE en 2006 sans satisfaire à aucune des conditions minimales énoncées;
 - c) en redéfinissant l'interdiction faite aux entreprises de l'Union dans le règlement (CE) n° 1853/2004, en remplaçant les mots "l'octroi de prêts ou de crédits aux entreprises d'État birmanes inscrites sur la liste" par les mots "la conclusion de contrats avec des entreprises d'État birmanes inscrites sur la liste",
 - d) en redéfinissant l'interdiction faite aux entreprises de l'Union dans le règlement (CE) n° 1853/2004, en remplaçant les mots "les entreprises d'État birmanes inscrites sur la liste" par les mots "toutes les entreprises d'État birmanes",
 - e) ou bien, en ajoutant la Myanmar Oil and Gas Enterprise (MOGE) à la liste des entreprises frappées d'interdiction dans le règlement (CE) n° 1853/2004,
 - f) en modifiant l'article 5 de la position commune 2004/370/PESC sur la Birmanie comme suit: "Les programmes de développement ou d'aide non humanitaire, y compris ceux financés par la Banque mondiale, la Banque asiatique pour le développement et /ou toute autre institution financière internationale à laquelle participent des États membres, sont suspendus",
 - g) en invitant les agences de voyage et les tour opérateurs indépendants dans l'Union européenne à cesser toute promotion et toute vente de voyages touristiques vers la Birmanie;
12. demande qu'une enquête soit ouverte sur la décision relative à l'organisation de "la journée de la Birmanie" et au processus de sélection des personnes ayant participé à la réunion, ainsi que la publication d'un rapport détaillé afin de veiller à ce qu'un tel usage des deniers publics ne puisse se répéter;
13. déplore la présentation, à l'occasion de la journée de la Birmanie de 2005, d'un rapport, financé par la Commission, faisant état de la possibilité d'étendre la coopération économique et sociale avec les autorités birmanes;
14. demande la nomination d'un envoyé de haut niveau de l'Union européenne chargé de travailler à la libération de Aung San Suu Kyi ainsi que de développer une stratégie globale de l'Union à l'égard de la Birmanie;
15. déplore vivement le fait que le gouvernement birman n'ait pas encore pris toutes les mesures nécessaires pour permettre l'entrée en vigueur du plan d'action conjoint du gouvernement de l'Union du Myanmar et de l'OIT pour l'élimination du travail forcé au Myanmar;
16. insiste pour que tous les membres de l'OIT au sein de l'Union procèdent à une sérieuse révision de leurs

relations, en vertu de l'article 33 de la Constitution de l'OIT, avec la Birmanie, comme l'a demandé le conseil d'administration de l'OIT;

17. salue les efforts entrepris par les parlementaires de l'ANASE pour influencer leurs gouvernements respectifs afin d'améliorer la situation en Birmanie;
18. invite instamment les États de l'ANASE à revoir l'hypothèse selon laquelle la Birmanie pourrait assurer la présidence de l'ANASE en 2006;
19. invite le Conseil de sécurité des Nations unies à considérer la situation en Birmanie comme urgente et à autoriser le Secrétaire général des Nations unies et son envoyé spécial à proposer leur médiation en Birmanie pour favoriser la réconciliation nationale et une transition démocratique;
20. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, aux gouvernements des États membres de l'ANASE et de l'ASEM, à la commission interparlementaire de l'ANASE pour la Birmanie (ASEAN Interparliamentary Myanmar Caucus), à Aung San Suu Kyi, à la LND, au CNPD, au secrétaire général des Nations unies, au Haut Commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme ainsi qu'au rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme pour la Birmanie.

ARTICLE

Texte traduit par Info Birmanie

« John Pilger dénonce la politique de conciliation de l'UE envers la Birmanie »

Le 20 janvier 2005

Gardant un œil sur ses vastes marchés asiatiques, l'Europe parle au nom des droits de l'homme uniquement quand elle peut en tirer profit. En Birmanie, des crimes contre l'humanité continuent d'être perpétrés sans aucune contestation.

L'autre jour j'ai essayé de lui téléphoner. J'ai toujours le numéro qu'elle m'avait donné, où je pouvais l'appeler de temps en temps pour échanger quelques propos. Cette fois-ci la tentative fut infructueuse, le rapide déclic au bout du fil résonnait comme l'écho de son oppression kafkaïenne. L'isolement d'Aung San Suu Kyi est maintenant total, en cette dixième année de sa détention. La dernière fois que j'ai pu la joindre je lui ai demandé ce qui se passait devant sa maison. « Oh, la rue est bloquée et il y a des militaires partout – c'est pour ma propre sécurité, bien sûr ! »

Elle me remercia pour les livres que je lui avais envoyés, acheminés par le mouvement clandestin qui a de plus en plus de mal à garder le contact. « Quelle joie que d'avoir toutes ces lectures » m'a-t-elle dit. Je lui avais envoyé un recueil de son poète préféré, T.S. Eliot, ainsi que le roman politique de Jonathan Coe, « What a Carve Up ! » dont le ton doucement ironique a dû paraître étrange dans cette ville de Rangoon qui résonne au bruit de bottes. Elle m'a dit qu'elle se régala à la lecture de biographies de personnes qui, comme elle, ont souffert d'être maintenus à l'isolement, tels que Mandela ou Sakharov. Depuis cet envoi de livres elle n'a pas dû recevoir grand-chose, et l'on ignore même si elle a toujours son vieux poste de radio Grundig à ondes courtes. Le régime a récemment retiré ses gardes de sécurité personnels de sa propriété au bord du lac Inya. Ayant torturé et assassiné ses alliés les plus fidèles les généraux doivent croire que, pour peu que le monde regarde ailleurs, ils pourront en faire autant avec elle.

« En ce qui concerne les médias, la Birmanie est rarement à la mode » m'a-t-elle dit. « Mais il est important de se rappeler que notre lutte continue, que les feux de l'actualité soient braqués dessus ou non, et qu'elle ne cessera pas, quoi qu'il arrive. » Venant de quelqu'un d'aussi isolé, ce sont des paroles salutaires ; je les livre à la réflexion de tous ceux qui se découragent lorsque leur participation à une seule manifestation ne suffit pas à arrêter une invasion. Fort heureusement, Aung San Suu Kyi et le mouvement démocratique dont elle est le leader sont soutenus par un réseau de solidarité tenace, et actif dans le monde entier ; et je suis redevable à John Jackson et Yvette Mahon de la *Burma Campaign UK* qui nous rappellent de manière infatigable, que si la lutte souvent décriée pour la démocratie a encore un sens, la Birmanie en est le test suprême.

Dans le dernier numéro de *Metta*, la revue de l'association, c'est Desmond Tutu qui rappelle qu' Aung San Suu Kyi et son parti, la Ligue Nationale pour la Démocratie, remportèrent 82% des sièges aux élections de 1990 en Birmanie, résultat qui fut le signal pour la junte militaire de persécuter, emprisonner, torturer et assassiner les

vainqueurs, et d'asservir une grande partie de la population. « Suu Kyi et le peuple de Birmanie », écrit Tutu, » ne réclament pas l'intervention d'une coalition militaire dans leur pays. Ils demandent simplement que l'on exerce un maximum de pressions diplomatiques et économiques à l'encontre de la brutale dictature birmane. »

Comme l'a démontré la réaction du public au récent Tsunami et à l'invasion de l'Irak, le désaccord le plus marqué dans le monde d'aujourd'hui, c'est celui qui ne cesse de croître entre les citoyens et leurs gouvernants qui prétendent agir moralement en leur nom. Le cas de la Birmanie en est un exemple. Ainsi, la politique écoeurante de l'Union Européenne. Ne perdant évidemment pas de vue ses vastes marchés asiatiques, l'UE, qui par ailleurs se fait le défenseur des droits de l'homme lorsqu'elle peut en tirer profit, s'est montrée honteusement conciliante envers la junte birmane. Voici la situation actuelle du pays : le viol est pratiqué en tant qu'arme de l'état contre les femmes et les enfants indigènes. Le travail forcé est généralisé, et qualifié par l'Organisation Internationale du Travail des Nations Unies de « crime contre l'humanité ». La junte détient plus de 1350 prisonniers politiques, nombre d'entre eux étant régulièrement torturés. Jusqu'à un million de personnes ont été déplacées de force. La moitié du budget national est consacrée à une armée brutale qui parade inlassablement, dont le seul ennemi est son propre peuple, alors que les dépenses de santé sont quasi inexistantes; un bébé sur dix meurt dès la petite enfance. Et que le chef d'état légitime, élue par une victoire écrasante, est incarcérée, et se lève tous les matins à 4 heures afin de méditer sur la monstruosité d'une telle injustice.

Pendant ce temps, l'UE soutient le régime en augmentant les importations, qui ont atteint environ 4 milliards de dollars entre 1998 et 2002. En octobre dernier s'est tenu à Hanoi le cinquième sommet de l'Asem, composé de 38 états, et auquel des représentants de la junte assistaient pour la première fois. Au lieu d'annoncer un boycott, les Européens sont venus et se sont tus. Au contraire, le Président français Jacques Chirac a déclaré qu'il espérait que des sanctions plus rigoureuses ne seraient pas nécessaires, car « ce seraient les plus pauvres qui en pâtiraient ». Au terme « les plus pauvres », substituez la compagnie pétrolière Total - détenue en partie par le gouvernement français -, le plus gros investisseur étranger en Birmanie, où l'infrastructure routière et ferroviaire fait depuis longtemps l'objet d'allégations de travail forcé.

Les euros de Total permettent à la junte de réarmer son régime de terreur. « Aucun des représentants de l'UE que j'ai rencontrés » dit John Jackson « ne nie le lien étroit entre les investissements étrangers et les dépenses militaires en Birmanie. Au cours de la semaine où il a reçu son premier versement en paiement de gaz destiné à la Thaïlande, provenant d'un gisement exploité par Total, le régime a versé un acompte de 130 millions de dollars pour une commande de dix chasseurs MiG-29. » Jackson souligne le caractère ridicule des sanctions actuelles de l'UE. Après qu'une centaine de fidèles d'Aung San Suu Kyi ont été battus à mort publiquement par des militaires en 2003, l'UE a imposé un refus de visas aux membres de la junte et l'Allemagne a gelé pas moins de 86 euros (\$112) d'avoirs birmans...

Par contre, à travers des actions directes la campagne internationale a marqué des points significatifs en matière de désinvestissements de la part de grandes firmes telles que Premier Oil, Heineken, PepsiCo et British Home Stores. La « liste noire » d'investisseurs comporte actuellement les noms de Total et Unocal, Rolls-Royce, Lloyd's of London et des voyagistes soi-disant de « prestige » tels que Bales, Road to Mandalay et Orient Express. Le guide de voyage Lonely Planet – un best-seller – figure sur la liste de manière permanente. Lonely Planet se ridiculise depuis longtemps en déclarant – pour citer un de ses rédacteurs – que la Birmanie se « porte mieux » aujourd'hui, et que, bien que la junte soit « abominable », « l'emprisonnement politique, la torture » et « le service civil involontaire » ne sont pas des faits nouveaux et « existent depuis des siècles ».

Allez dire cela aux habitants de Pagan, l'ancienne capitale, qui comptait jadis 4000 âmes. On leur a donné quelques semaines pour partir, on a passé leurs maisons au bulldozer, puis on les a emmenés sous la menace d'armes dans une étendue désolée, sans eau, désert en été et champ de boue en hiver. Leur expropriation eut lieu afin de faire place aux touristes étrangers. « Je serai heureuse d'accueillir les touristes et les investisseurs lorsque nous serons libres » a déclaré Aung San Suu Kyi. Nombreux sont les signes qui tendent à prouver que le tourisme profite au régime, pas au peuple birman, et qu'une bonne partie de l'infrastructure touristique a été construite grâce au « service civil involontaire » - cet euphémisme stupide pour exprimer le travail forcé ou carrément l'esclavage.

Lors d'un tournage clandestin en Birmanie il y a neuf ans, je suis tombé sur ce qui aurait pu être un tableau de l'Angleterre de Dickens. Près de la ville de Tavoy, dans le sud, des équipes de civils, surveillées par des militaires, travaillaient à la construction d'un viaduc ferroviaire. C'étaient des esclaves, et nombre d'entre eux étaient des enfants. J'ai regardé une fillette en robe bleue se battre pour manier une binette plus grande qu'elle. Elle a fini par tomber à la renverse, épuisée, se tenant l'épaule qui la faisait souffrir. « Quel âge as-tu ? » lui ai-je demandé. « Onze ans » m'a-t-elle répondu.

Tout comme nous ne devons pas oublier les gens de Fallujah, de Najaf et de Baghdad, de Ramallah et de Gaza, nous ne devons pas non plus oublier cette fillette, son peuple et leur leader, qui ne demandent que leurs droits les plus fondamentaux, et qui méritent notre soutien.

AGENDA INFO BIRMANIE

17 juin : Manifestation dans toutes les capitales du monde où siège une ambassade birmane.

Rendez-vous à Paris, de 11H à 16h, au 59, rue de Courcelles 75008 (M° Courcelles)

19 juin

Soirée spécial 60 ans d'Aung San Suu Kyi à la Péniche Alternat

A partir de 15h (5 euros)

Restauration birmane, des jeux, conférence, soirée musicale animée « Mystere Birman », et bien d'autres surprises...

Lieu : Quai de la gare
Face à la TGB François Mitterrand
PARIS 13^{ième}

Métro les plus proches - Quai de la gare, Bibliothèque François Mitterrand

<http://www.alternat.org/>

Opération de distribution de cartes d'anniversaire et de soutien à lui envoyer dans le cadre d'une campagne mondiale dont l'objectif est de montrer aux généraux birmans que le monde n'oublie pas Aung San Suu Kyi. Elle prend pour modèle celle qui a maximisé l'attention sur Nelson Mandela lorsqu'il a eu 70 ans en prison, alors que l'apartheid sévissait encore. Vous pouvez dès à présent signer la carte d'anniversaire (dans sa version électronique) sur le site d'Actions Birmanie : <http://www.birmanie.net/>. Ou lui adressez une carte postale anniversaire, avec un message personnel :

Daw Aung San Suu Kyi
54 University Avenue
Bahan 11201
Yangon
Myanmar (Burma)

Merci de diffuser cette initiative. Elle soutient le mouvement non-violent des démocrates en Birmanie.

Info Birmanie - 9 passage Dagorno - 75 020 Paris - 01 44 93 93 57 - Email : info-birmanie@globenet.org

Site web : www.info-birmanie.org

Créée en mars 1996, **Info-Birmanie** est une association loi 1901 à but non lucratif, née de la volonté de responsables associatifs et de citoyens soucieux de promouvoir le respect des droits de l'Homme et d'apporter aide et soutien aux peuples opprimés de Birmanie. Son objectif principal est de diffuser des informations sur la situation politique, économique et sociale de la Birmanie.